

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT D'UN MAITRE DE CONFERENCES ASSOCIE A MI-TEMPS
POUR L'ANNÉE 2025-2026

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs handicapés**

Intitulé du poste : **Maître/Maîtresse de conférences associé des ENSA H/F**

Groupe de discipline : **Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Adresse administrative et géographique de l'affectation :

Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble
60 avenue de Constantine, CS 12636, 38036 Grenoble cedex 02

Missions et activités principales :

L'ENSA Grenoble recrute une maîtresse ou un maître de conférences associé H/F chargé d'enseigner la pratique, les théories et les méthodologies développées dans le cadre de la profession d'architectes à destination des étudiants en école d'architecture. Ce poste met l'accent sur les concepts et outils relatifs à la transition écologique et sociétale en architecture et sur l'apprentissage expérientiel spécifiquement mis en place à l'ENSAG.

Le, la candidat(e) assurera principalement ses interventions en deuxième année de Master (M2) avec l'organisation et l'encadrement d'un studio de projet (S9AA) en Master "Aedification, Grands territoire, Ville" et une contribution également à un enseignement de licence pour renforcer une équipe de studio en S4 ou en S6. L'enseignant(e) participera à la préparation et à l'encadrement de certains cours théoriques notamment le S2EE qui porte sur les cultures de l'habiter (L1), et à l'encadrement des rapports d'étude en licence 3 (L3).

Cadrage des charges pédagogiques (160h) :

Enseignements en master

- 70h d'encadrement S9AA et 10h de soutien au séminaire adossé. L'enseignant(e) encadrera les étudiants à explorer des méthodes et outils renouvelés, en cohérence avec les conséquences du changement climatique, les fragilités, les incertitudes, les migrations. Il contribuera à élargir les références projectuelles par des connaissances produites à partir du vernaculaire et de l'informel.
- L'enseignant(e) participera activement à la préparation, l'animation, l'encadrement des enseignements mis en place par les enseignants titulaires d'un Tronc Commun Théorique sur la thématique de l'eau (10h en S8TCT).

Enseignements en licence

- Le, la candidat(e) contribuera à l'enseignement du projet au sein d'un studio de S4 ou de S6 (40 h). Pour rappel, l'enseignement du projet en licence est structuré par des focus semestriels. En S4, le focus concerne la question des ambiances et des spatialités de l'architecture, il est traité à travers la conception d'un petit équipement sur un site porteur d'un héritage naturel. En S6, le focus est celui de la synthèse architecturale, urbaine et paysagère ; il porte sur la conception d'un programme mixte incluant un aménagement urbain et paysager situé en milieux diffus.
- L'enseignant(e) participera activement à la préparation, l'animation, l'encadrement des enseignements mis en place par les enseignants titulaires dans le cadre du encadrement S2EE, culture de l'habiter à hauteur de 20h.
- En licence 3, encadrement du rapport d'étude (18h TD). Ce suivi consiste à guider chaque étudiant dans le retour réflexif qu'il doit produire sur son parcours de formation à ce stade du cursus, et de l'accompagner

dans la manière dont il cultive et argumente ses questionnements, ses convictions, ses aspirations concernant l'architecture et ses pratiques contemporaines.

Évaluation des enseignements :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble a mis en place une procédure d'évaluation des enseignements par les étudiants. Tout enseignant de l'école est tenu de respecter cette procédure et d'en faire un outil permettant d'améliorer le contenu et l'organisation des enseignements dispensés à l'École.

Participation au collectif :

La personne recrutée sera tenue d'assurer des tâches complémentaires qui concernent notamment :

- La participation aux réflexions spécifiques au champ TPCAU au sein de l'établissement, en collaboration active avec les autres champs concernés par la transition socioécologique, dont, notamment, SHSA, STA-CIMA, VT, STA-OMI.
- La participation aux réflexions spécifiques à la pédagogie expérientielle qui singularise l'ENSAG.
- La participation à l'encadrement des mémoires, des stages, des césures, des mobilités, etc.
- La participation aux jurys de Projets de Fin d'Études (PFE)
- La participation aux jurys d'UE, de semestres, d'années, de fin de cycle.
- L'implication dans les projets, instances et commissions de l'école.
- Le rayonnement de l'école à diverses échelles (réseaux nationaux, partenariats avec les territoires et avec les milieux professionnels).

Compétences principales mises en œuvre :

Titres, diplômes :

- Architecte Dplg ou DE

Compétences requises :

- Faire état d'une pensée de l'architecture à différentes échelles et d'une capacité à analyser comment elle peut agir sur les grands enjeux écologiques contemporains
- Faire état d'une attitude critique et d'un engagement sur les mutations environnementales et sociétales qui accompagnent notre entrée dans le XXI^e siècle, dans le cadre de l'enseignement du projet et de la recherche
- Faire état des possibilités et des modalités de liens recherche-pédagogie, ainsi que d'une production personnelle (recherche ou pratique) de travaux qui mobilisent largement le dessin.
- Faire état d'une capacité à proposer et mettre en œuvre des modes pédagogiques réflexifs et expérientiels s'inscrivant dans les orientations stratégiques et la culture de l'ENSAG.

Expérience souhaitée :

- Attester d'une expérience de l'enseignement en studio de projet et en cours théorique
- Attester d'une solide pratique professionnelle en matière de maîtrise d'œuvre architecturale et paysagère

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Avoir des capacités d'écoute et de dialogue, d'animation de projets
- Savoir s'intégrer dans une équipe pédagogique aux compétences complémentaires et collaborer en bonne intelligence
- Être bienveillant, en particulier avec les étudiants

Environnement professionnel :

Forte de l'expérience de praticiens et d'enseignants-chercheurs confirmés, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG) offre à ses étudiants un enseignement à la fois professionnalisant et universitaire alliant théorie, pratique et expérimentation.

Elle a le souci de former des architectes à la fois critiques et constructifs, préparés à l'évolution des métiers et à la diversité des modes d'exercice, ouverts aux questions sociales et environnementales. Pour cela elle développe une pédagogie innovante par l'approche virtuelle et analogique du projet, mais également par l'expérimentation permettant de conjuguer étroitement conception et réalisation. Ses domaines d'excellence couvrent les ambiances, les cultures constructives, la montagne, l'adaptation à la transition écologique & solidaire, la pédagogie expérientielle, le numérique, la médiation.

Reconnue comme un lieu majeur de la recherche en architecture, l'école sait déployer une capacité très forte à répondre à des appels à projets, nouant ainsi des partenariats diversifiés.

L'ENSAG est membre fondateur des Grands Ateliers Innovation Architecture, plateforme d'expérimentation à échelle 1. Elle porte la chaire UNESCO « Architecture de terre, cultures constructives et développement durable » ainsi que deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche en architecture labellisées par le Ministère de la Culture : « Digital RDL (Research by Design Laboratory) » et « Habitat du Futur ». L'ENSAG porte également la chaire AI4ARCHI « AI for Architectural and Urban Generative Design », soutenue par « l'Institut Multidisciplinaire en Intelligence Artificielle » (MIAI). L'ENSAG porte également un Réseau Scientifique Thématique, le « Réseau International Ambiances », ainsi que deux Réseaux Scientifiques et Pédagogiques en Architecture soutenus par le Ministère de la culture, intitulés « Explearn » et « Architecture Conception et Culture Numérique » (ACCN). Par ailleurs l'ENSAG est la seule école d'architecture à porter un laboratoire d'excellence intitulé Architectures.

L'ENSAG est un établissement public à caractère administratif d'enseignement supérieur sous double tutelle des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle est l'une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture en France habilitées à délivrer le diplôme d'Etat d'architecte. Elle dispense plusieurs formations post-master : un DSA sur les architectures de terre, un DPEA intitulé « design et innovation pour l'architecture » et l'HMONP (100 ADE par an).

L'école est aussi caractérisée par une vie étudiante dynamique. Elle compte sept associations en son sein.

Elle est un établissement-composante de l'Université Grenoble Alpes, établissement expérimental créé au 1^{er} janvier 2020, car partenaire de l'initiative d'excellence « Grenoble Université de l'Innovation ». Elle a développé à ce titre de très nombreuses collaborations pédagogiques et scientifiques.

Dans la suite de l'évaluation en cours par l'HCERES, l'offre de formation de l'école a été actualisée afin d'être présentée pour accréditation.

L'école en chiffres : environ 1 000 étudiants, plus de 200 enseignants chercheurs et intervenants, une cinquantaine de personnels administratifs et d'appui, 3 unités de recherche dont une UMR, une 40^{aine} de doctorants, une 60^{aine} d'accords de mobilité internationale

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, depuis longtemps engagée dans une démarche de recherche architecturale et urbaine, est reconnue comme un pôle important de la recherche architecturale. L'école de Grenoble est repérée pour son potentiel de recherche et d'expérimentation, ses orientations thématiques et sa capacité à assurer des coopérations scientifiques, culturelles et professionnelles à l'échelle régionale ou internationale.

Elle accueille 3 unités de recherche, toutes membres de l'école doctorale SHPT de l'Université Grenoble Alpes :

- AE-CC (Architecture Environnement & Cultures Constructives), porteur du Labex UG@rchitecture, dont les activités s'organisent autour des axes « Habitabilité et expériences de l'habiter », « Héritages matériels et immatériels » et « Projet d'architecture et de territoire ».

- CRESSON - UMR 1563 Ambiances, Architectures, Urbanités dont les recherches questionnent les enjeux sociaux,

écologiques, esthétiques, numériques, politiques et éthiques des ambiances et du sensible en lien avec les territoires de vie en transformation, en privilégiant : l'immersion et l'enquête située, l'hybridation et l'expérimentation disciplinaire et méthodologique, l'écoute comme forme d'attention et d'épaississement des milieux de vie, la critique comme posture scientifique.

- MHA (Méthodes et Histoire de l'Architecture), dont les travaux portent sur l'analyse et la caractérisation des processus, des outils et des instruments de conception, ainsi que sur la connaissance du patrimoine bâti du XIX et XX, à travers la compréhension de son histoire et de sa matérialisation.

L'École porte plusieurs chaires partenariales (sur l'habitat, le numérique, la « territorialisation », et avec l'UNESCO sur les architectures de terre), un réseau scientifique thématique, le « Réseau International Ambiances », et un réseau pédagogique et scientifique, le réseau « ExpLearn ».

L'ENSAG est engagée dans « Foresee », projet porté par UGA, lauréat de l'AMI SHS 2024.

L'ENSAG est également porteur du LabEx « Architectures »

Liaisons hiérarchiques : sous l'autorité du directeur

Liaisons fonctionnelles : avec l'ensemble de la communauté enseignante, avec l'ensemble de l'administration, avec les partenaires académiques, industriels et issus des territoires

Modalités de recrutement :

Lettre de motivation + CV + Portfolio

via un lien vers un dossier (type We Transfer), à l'adresse :

drh@grenoble.archi.fr

afin qu'elles soient reçues le 6 juillet au plus tard.

Les auditions se tiendront du **10 au 11 juillet 2025**

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.